



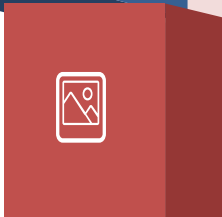
# Leçons tirées des expériences de la mise en oeuvre de l'OI dans le Bassin du Congo

Serge C. MOUKOURI  
Field Legality Advisory Group

# PLAN



**1.0 ETAT DES LIEUX DE L'OI DANS LE BC**



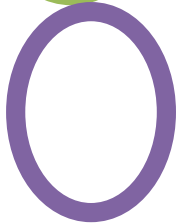
**2.0 PRINCIPAUX DEFIS**



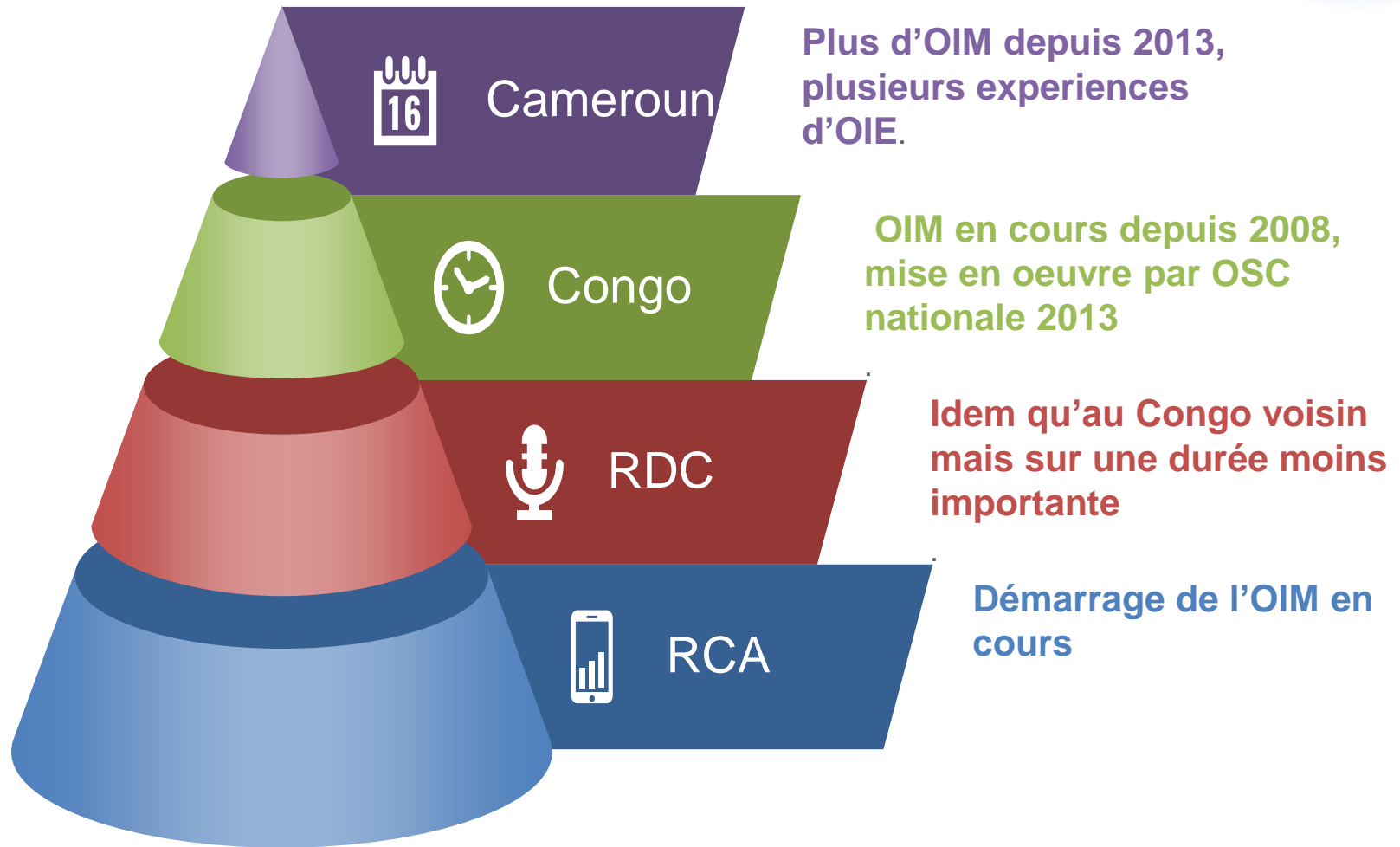
**3.0 OPPORTUNITES/PERSPECTIVES**



**4.0 CONCLUSION**



# Etat des lieux de la mise en oeuvre de l'OI dans le Bassin du Congo



# Principaux défis de la mise en oeuvre d'une OI

## Défis 1

Les relations entre les parties.

## Défis 2

L'adhésion du secteur privé

## Défis 3

Les capacités des acteurs responsables de la mise en oeuvre et durabilité.

## Défis 4

La valorisation des résultats de l'OI



# Relations entre les parties



**OI vs Administration:**

**Institutionnaliser vs  
interpersonnelle**

**Coopération /  
Collaboration**

**Volonté politique de faire  
changer les choses  
(améliorer la  
gouvernance forestière)**

**OI vs Secteur privé:**

**Quels types de relations**

**Synergie et  
complémentarité entre  
les acteurs de la M.O de  
l'OI**



# Adhésion du secteur privé à la mise en oeuvre de l'OI



**Chercher/susciter la collaboration**



Construire un climat de confiance vis-à-vis des acteurs du secteur privé par rapport à l'OI

# Capacités des acteurs



Harmoniser les  
approches.



Coordonner les  
interventions

Formation/  
Renforcement  
des capacités

Approches  
innovantes /  
Nouvelles  
technologies

# Capitalisation des résultats de l'OI



## Action 1

Connaitre et répondre aux attentes ou besoins des acteurs que nous ciblons

## Action 3

Mettre en place un mécanisme permettant de suivre des actions recommandées



## Action 2

Autant on travaille en synergie avec les acteurs locaux, il est aussi bien de s'ouvrir à d'autres perspectives (Instruments internationaux)

## Action 4

Elargissement du champ des recommandations formulées. (Essayer d'adresser la cause et pas exclusivement sa manifestation)



# OPPORTUNITES



01  Cadres légaux en cours de révision

02  Environnement international favorable

03  Harmonisation des Pratiques/méthodologies

04  Réplication de l'approche à d'autres secteurs



## Conclusion

Le but ultime de l'OIF est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur forestier à travers le suivi et l'évaluation de l'application et du respect des lois/règlementations/procédures. Si tous les acteurs ont cette même compréhension, une grande partie de ce qui constitue les contraintes dans la mise en œuvre de l'OI sera



Je vous remercie

[www.flag-cm.org](http://www.flag-cm.org)